

<p><b>Intitulé du poste (F/H):</b></p> <p><b>Maître de Conférence associé des ENSA</b></p> <p><b>Profil S2/S9</b></p> <p>Champ disciplinaire : <b>TPCAU</b></p> <p>Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine</p>	<p>Catégorie statutaire :</p> <p>Corps : Maîtres de Conférences associé (MCA)</p> <p><i>Date de la prise de fonction / 01/09/2021</i></p>
---	---

<p><b>Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :</b></p> <p>ENSASE, 1 rue Buisson, 42000 Saint-Étienne.</p>
---

<p>L'ENSA Saint-Étienne recrute un(e) enseignant(e) architecte ayant une compétence dans le domaine THEORIES ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE</p> <p>Le poste s'adresse à un(e) architecte enseignant, ayant à la fois une expérience significative de praticien(ne) comme une connaissance pratique et théorique confirmée de l'enseignement du projet à travers diverses modalités didactiques exercées du cycle Licence au cycle Master.</p> <p>Ses missions seront d'inscrire son enseignement dans le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pédagogique</li> <li>- <u>En Licence</u> :</li> </ul> <p>L'enseignant(e) recruté(e) devra intégrer dans son enseignement la spécificité didactique caractérisée par des pédagogies d'enseignement du projet articulant les dimensions architecturales, urbaines et paysagères aux dispositifs et procédés constructifs.</p> <p>La pédagogie de l'atelier contiendra en parallèle des exercices de projet, l'enseignement des techniques de relevés et d'expertises architecturales de lieu, d'analyses architecturales et des techniques graphiques propres à la discipline.</p> <p>L'enseignant(e) intégrera une équipe pédagogique déjà constituée.</p> <p>L'enseignant(e) devra par ailleurs dispenser des cours théoriques en lien avec l'enseignement du projet. Il, elle participera à l'encadrement des rapports d'étude.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>En Master</u> :</li> </ul> <p>L'enseignant(e) interviendra dans un atelier de projet au sein du Domaine d'Étude :</p> <p>« FACT (Forme – Architecture - Culture - Technique) du futur programme 2021-2026.</p> <p>Il, elle intégrera l'équipe pédagogique déjà constituée du domaine FACT, animera de manière autonome un atelier de projet, et participera aux dispositifs d'initiation à la recherche (séminaires mémoires du domaine).</p> <p>Ce domaine, en cycle Master, propose par le projet, des réflexions sur le sens des formes architecturales à fabriquer dans des milieux et contextes variés. Il est un lieu d'expérimentation</p>
--

pour fabriquer par anticipation l'espace d'architecture. Les questions qui interrogent le domaine sont celles de la constitution de l'espace d'architecture aux différentes échelles.

Les deux ateliers de projets qui animent ce domaine, le font sous des angles et point de vue différents, ils portent une attention au développement des fondamentaux de l'exercice des métiers d'architecte dont la qualité du propos est associée à la qualité des productions graphiques de toutes natures.

- Scientifique

L'enseignant(e) devra développer sa pédagogie en rapport avec les préoccupations développées par l'atelier-recherche « FACT » et pourra intégrer les équipes actuelles avec leurs objets d'études. Cette production scientifique et sa valorisation contribueront au développement de partenariats extérieurs et au rayonnement de la recherche à l'échelle nationale et internationale.

Par ses travaux et/ou ses productions, l'enseignant(e)-chercheur(e) contribuera de façon active à la structuration de la recherche au sein de l'école, et s'investira pleinement dans les instances de l'Ecole (unité de recherche / GRF et instances collégiales en pédagogie et recherche).

- Autres tâches au delà des 320 h, il / elle sera sollicité(e) dans le cadre de ses obligations de service.

#### Charges horaires d'enseignement

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes

#### **Expériences et compétences souhaitées :**

Architecte praticien(ne) dont la production qualitative et significative puisse être élevée au rang théorique.

Enseignant(e) expérimenté(e) dans l'enseignement du projet ayant une culture architecturale solide mobilisable dans la pensée du projet et ses processus. Capacité de pilotage d'équipes pluridisciplinaires.

**Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

L'enseignant(e) sera rattaché(e) au GRF (Groupe de Recherche en Formation) Architecture et Transformations de l'Ensase.

Il, elle devra s'inscrire dans un des ateliers thématiques abordés par l'unité de recherche notamment en lien avec le Domaine FACT (Forme - Architecture - Culture – Technique).

#### **Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :**

Architecte DPLG ou DE/HMNOP

## **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, située en centre-ville dans des locaux entièrement rénovés, accueille chaque année environ 600 étudiants. Elle délivre le diplôme d'études en architecture, le diplôme d'état d'architecte, l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre et est responsable du parcours « Espaces Publics, Ambiances » de la mention de Master « Ville et environnement urbain », en partenariat avec l'école d'art et de design et l'université Jean Monnet.

L'ENSA de Saint-Étienne s'affirme comme l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture, liée par convention d'association avec l'Université Jean Monnet depuis décembre 2016 (convention reconnue par décret interministériel en mars 2017).

École en réseau, ancrée dans un territoire qui articule des configurations singulières, participe à la réflexion sur la transformation de celui-ci. C'est à l'aune des cinquante ans de son histoire que l'ENSASE réaffirme son implication dans l'évolution du réseau des ENSA et dans la transformation du site académique.

Dans le cadre du partenariat entre l'ENSA de Grenoble et l'ENSASE, les Grands Ateliers (GAIA) (plateforme pour la pratique et la réalisation de maquette échelle 1), articule une expérience d'innovation pédagogique et de recherche, en lien avec la chaire partenariale « Habitat du futur ».

- l'ENSASE participe à des réseaux scientifiques thématiques (RST) du BRAUP : l'école porte le RST « Espace rural et projet spatial » (ERPS) dont la responsabilité scientifique sera assurée désormais par un enseignant de l'école. L'ENSASE participe aussi aux RST « Architecture, Patrimoine & Création » (APC) et ENSA-Eco.

- l'ENSASE est membre du réseau de recherche inter-école d'architecture Polygone, reconnu par le BRAUP. Ce réseau est porté par l'ENSA Val-de-Seine, l'ENSA Normandie, l'ENSA Bretagne et l'ENSASE.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement*

## **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement**

La structuration de la recherche s'organise à partir de l'entité « Architectures & Transformations » (habilitée en tant que GRF en 2014) qui développe une approche pluridisciplinaire engagée au service de la production de connaissances sur les transformations majeures des territoires urbains, périurbains, ruraux, à toutes les échelles de l'habiter (projet, habitat, ville, territoire) dans le contexte de transitions (écologiques, sociétales, esthétiques, techniques) liées à l'Anthropocène.

Son projet est centré sur :

- les pratiques architecturales et urbaines, professionnelles, pédagogiques et scientifiques autant dans leurs dimensions sociales, techniques, créatives, artistiques que dans les processus de production d'espaces bâtis, de cultures architecturales et urbaines, de représentations iconographiques et langagières;
- les territoires marqués par d'anciennes formes et pratiques industrielles, agraires, artisanales, aujourd'hui en crises et en panne de récit, dans toute la diversité de leurs typologies, du détail au territoire dans son ensemble ;
- les résiliences, dans toutes leurs acceptions, autant dans les imaginaires et ressources sur lesquelles elles se fondent que les communautés et les règles qui permettent de définir des

stratégies et des actions face aux crises.

L'ENSASE porte le Réseau Scientifique et Pédagogique Thématique « Espace rural et projet spatial » dont elle a initié la création en 2008, il rassemble treize établissements (écoles d'architecture, écoles de paysage, écoles d'agronomie).

Les deux axes de recherche du GRF s'articulent à la filière doctorale via deux laboratoires universitaires en particulier, Isthme/EVS, UMR 5600 et ECLLA, dont l'ENSASE assume la co-tutelle avec l'Université Jean Monnet), et deux écoles doctorales : l'ED 483 Sciences Sociales et l'ED 384 3LA.

La mention « Architectures, images, formes » du doctorat Arts, ouverte depuis 2018 est développée avec le laboratoire ECLLA.

### **Modalités de recrutement :**

Phase 1 : Transmettre une note pédagogique sur l'enseignement de la discipline, CV, présentation de la production et de l'expérience pédagogique, et autres éléments pertinents relatifs aux spécificités de l'enseignement avant le 3 juin 2021 minuit à [direction-etudes@st-etienne.archi.fr](mailto:direction-etudes@st-etienne.archi.fr) et [habib.kralifa@st-etienne.archi.fr](mailto:habib.kralifa@st-etienne.archi.fr), [marilyn.hocini@st-etienne.archi.fr](mailto:marilyn.hocini@st-etienne.archi.fr)

Phase 2 : Le Conseil pédagogique et scientifique fera une première sélection sur les éléments du dossier de candidature, le 7 juin 2021

Phase 3 : Le Jury adressera aux candidats sélectionné.e.s sur dossier, une invitation à une audition prévue le 9 juin 2021

Phase 4 : Le Conseil pédagogique et scientifique validera les délibérations du jury le 10 juin 2021,